



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme CLAUDE PLOUZENNEC
10 IMPASSE DES VERRIERES
49800 TRELAZE
02 41 69 74 87 06 45 87 68 25

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV/Entretien : UMI et Fournitures

Le client déclare que :

Equipe : Gautier

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 12/06/14
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Trelaze le 12/06/14 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° Caisse d'Epargne N° 1638712

D'un montant de 110€

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☒ VMI OU ☐ VPH posé en Janv. 2013.

REF Client : PLOUZENNEC		Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
date entretien								
12-01-21	Galy		dans l'escalier Lélexco		Manchon	Ab		300J
21 Mars 2011	Galy		d		h	n		700J
16/05/13	Gautier		—	—	—	—	—	300J
11/06/24	Gautier		—	—	—	—	—	300J

 Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.
PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin